VTT N°12 - Circuit du Bois du Truc

Ecrins

Bois du Truc (Thibaut Blais)

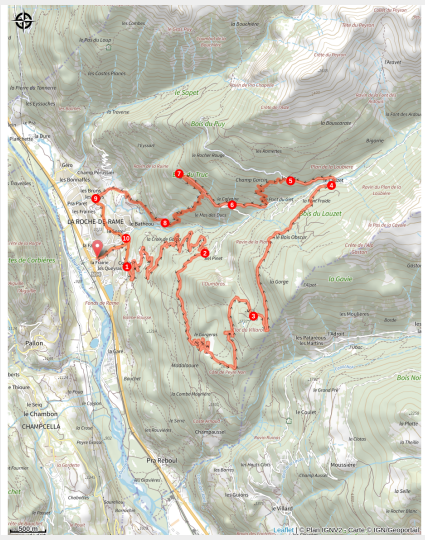

Parcours sur une piste forestière en montée et sur un sentier technique et difficile en descente.

Circuit situé au-dessus de La Roche-de-Rame offrant sur la quasi-totalité de l'itinéraire une vue panoramique de la vallée de la Durance et de la commune. Lors de la montée, on peut apercevoir au loin le Mont-Pelvoux. L'ascension est assez simple sur une piste large tandis que la descente est bien plus technique avec plusieurs singles étroits.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 22.6 km

Dénivelé positif : 1086 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore et forêt, Patrimoine et histoire

Itinéraire

Départ : Mairie de La Roche-de-Rame
Arrivée : Mairie de La Roche-de-Rame
Balisage : Vélo
Communes : 1. La Roche-de-Rame

Profil altimétrique

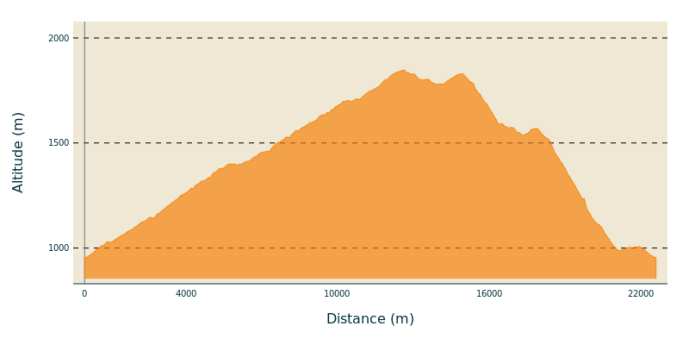

Altitude min 954 m Altitude max 1848 m

Le circuit débute vers la mairie de La Roche-de-Rame près du torrent de Bouchouse. Vous le longerez d’abord côté rive gauche dans le sens inverse du courant. 430 m après, vous le traverserez.

1. Prendre à gauche en direction du Lauzet en effectuant la montée en lacet sur une piste forestière
2. Arrivé au Bel Pinet à 1400 m, se diriger sur la piste de droite en direction du Gorgeras
3. Au croisement des pistes, continuer tout droit
4. Au hameau du Lauzet, continuer tout droit parmi les quelques chalets et prendre juste après à gauche la piste qui traverse le torrent de Bouchouse
5. Au hameau du Giet , quitter la piste forestière et prendre à gauche un très joli single qui descend dans la pinède
6. Au croisement des pistes, prendre celle de droite qui remonte légèrement et qui va traverser à flanc dans la forêt
7. Au terminus de la piste, se diriger vers la gauche et emprunter un petit sentier, début d'une descente superbe! Rester toujours sur le single de droite jusqu'aux maisons
8. **Attention: passage de passerelle technique suivi d'un single étroit!**
9. Aux Gillis, tourner à gauche pour emprunter la route D338 qui rejoint le centre de la commune
10. Tourner à droite en suivant le torrent de Bouchouse. On retrouve l'itinéraire de montée puis l'arrivée au niveau de la mairie.

Sur votre chemin…

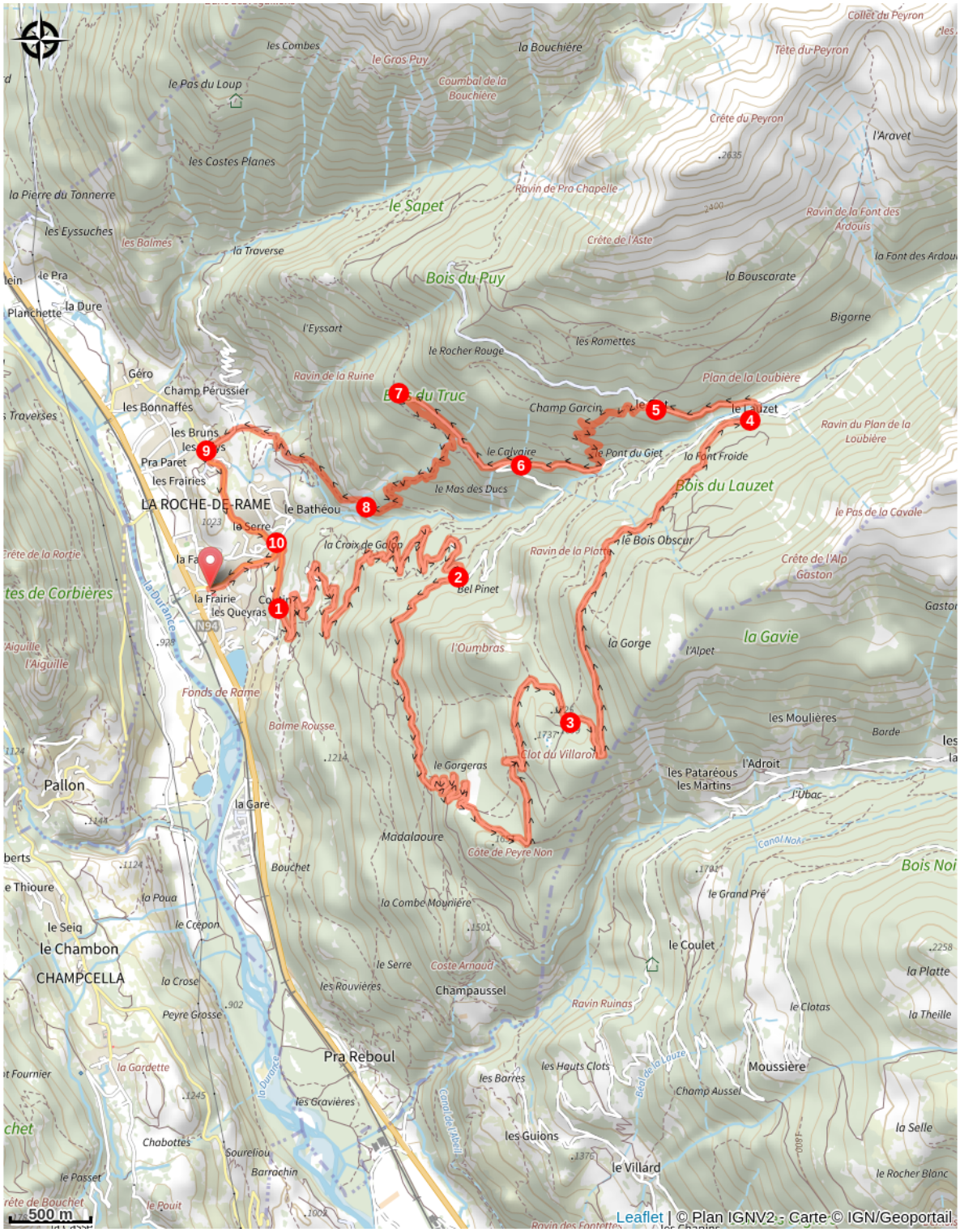

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : https://www.onpiste.com/explorer/routes/circuit-du-bois-du-truc-4551

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> https://services-zou.maregionsud.fr/fr/
Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> www.paysdesecrins.com

Accès routier

À 6,7 km de L'Argentière-La Bessée, prendre la N94.

Parking conseillé

Parking de la mairie, La Roche-de-Rame

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins Julien Charron julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1700m d'altitude !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée
23 Avenue de la République, 05120 L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 03 11
https://www.paysdesecrins.com/

Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Pays des Ecrins

https://www.paysdesecrins.com